

## DEMANDE D'AUTORISATION D'ÉCOBUAGE ET INCINÉRATION DE VÉGÉTAUX SUR PIED (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril)

	Je soussign	é(e), ayant pris conn	aissance des p	eines légale	s rappelées a	u verso,		
Nor	n		Prénom					
Adr	esse							
	déclare :							
•	avoir l'intention de pratiquer l'écobuage sur les parcelles <b>dont je suis propriétaire ou ayant-droi</b> situées :							
	Sur la d	commune de :			Aux lieux-dits			
•	Je m'engage à r date de récépisse	ne pas pratiquer cet é en mairie.	écobuage avai	nt au moins d	quinze jours à	compter de	= la	
•	<b>Je m'engage</b> à r	especter les mesure	s préventives s	uivantes :				
	fractionnement de la surface à écobuer en unités de 5 hectares au plus ;							
	débroussaillement sur 10 mètres de largeur du périmètre à écobuer ;							
	allumage p	oar temps calme et apro	ès le lever du so	leil, extinction	complète avar	nt 17 heures ;		
		sur le terrain, au mome personne, équipés d'au					us	
•	<b>Je m'engage</b> à p d'écobuage,	révenir le maire 48 h	neures à l'avan	ce, du jour de	e début de ch	aque opérat	ion	
•		prévenir le Service 2) deux à quatre he			et de secou	ırs par télé	phone	
ıfo	rmations complér	nentaires à l'attenti	on du SDIS					
	N° téléphone fix	œ:	portable : .					
	L'écobueur sera	a accompagné de	personne(s)					
	21 - 7/	de l'écobuage :		leure : je télép	honerai au SD	IS (18)		
		uer:	m²					
	Nature de la vég	<del>5</del> 00	П В	□ objektiv	Пон	П		
	☐ Arbre isolé Genêts	☐ Souches	☐ Broussailles	☐ Chablis	☐ Chaume	☐ Feuillus		
	☐ Haies Autres :	☐ Résineux	☐ Herbe					
	Moyens complé	mentaires présents su	r le site (rappel :	tonne à eau e	et pulvérisateur	obligatoires)	:	
	☐ Pompe	☐ Seau	☐ Seau pompe	☐ Batte à feu	ı			
	☐ Autres (rât	eau, pelle, etc.) :						
	À		le					

Signature

## **RÉCÉPISSÉ DU MAIRE PORTANT AUTORISATION**

	Je soussigné(e), Maire de					
•	délivre récépissé de la déclaration au recto, <b>donnant autorisation</b> pour le demandeur de pratiquer l'écobuage ci-dessus déclaré sous son entière responsabilité,					
•	pourrait à tout moment interdire, suspendre ou renvoyer l'opération à une date ultérieure si les conditions s'avèrent défavorables, et <u>dans ce cas j'informerai immédiatement le S.D.I.S.</u> et la gendarmerie,					
*	conserve copie de la présente déclaration,					
<b>*</b>	pour que l'autorisation soit juridiquement valable, adresse copie de cette déclaration recto-verso :					
	O au Service départemental d'incendie et de secours, à la brigade de gendarmerie au moins deux jours avant la date prévue du brûlage :					
	- soit par courrier, SDIS du Cantal 86 avenue de Conthe 15 000 Aurillac					
	- soit par fax au 04 71 46 82 79,					
	- soit par courriel à ecobuage@sdis15.fr					
	O à la brigade de gendarmerie,					
	O à l'agence de l'O.N.F si la zone des opérations est à moins de 200 m d'une forêt gérée par ledit office (service-foret.lempdes@onf.fr).					
	À le					

Signature et cachet